

## SÉANCE DU 28 JANVIER 1889.

---

PRÉSIDENTE DE M. HOUZÉ.

---

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Le procès-verbal de la séance de décembre est adopté.

*Ouvrages reçus.* — *Une visite aux tumuli de la Forêt de Soignes*, par M. le baron de Loë, membre effectif.

*Importance de l'étude des caractères physiques et plus spécialement de la craniologie en médecine mentale*, par M. le Dr E. Houzé, président de la Société.

*Circonvolutionum cerebralium anatomes humana et comparata, quam ex vero XXX tabulis exaravit* Ph. Lussana. Editio secunda correcta et aucta.

*Höhlen*, von A. v. Cohausen und Geh. Rat. Prof. Dr. Schaaffhausen.

*Die vorgeschichtliche Ansiedelung in Andernach*, von H. Schaaffhausen, membre honoraire.

*Regenbogenschüsselchen am Rhein*, par le même.

*Verzeichniss kleiner Mittheilungen und grösserer Aufsätze und Abhandlungen zur Physiologie, Anthropologie, Urgeschichte und Archäologie* von Dr H. Schaaffhausen.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1888, fasc. 10 et 11.

*Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1888, fasc. 11.

*Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1889.

*Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1888, fasc. 6.

*Revue d'anthropologie*, 1889, fasc. 1.

*Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie,*  
November und December, 1888.

*Mittheilungen der Anthropologischen Gesellschaft in Wien,*  
XVIII, 4.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

*Félicitations à M. L. Dollo.* — M. Houzé, président, annonce que l'un des membres les plus distingués de la Société, M. Louis Dollo, qui s'est fait connaître au monde savant par ses travaux sur les Dinosauriens, les Mosasaures, les Tortues fossiles, vient d'être l'objet d'une distinction des plus flatteuses : la Société géologique de Londres vient de lui décerner le prix Lyell. M. Houzé rappelle à ce propos que M. Dollo avait déjà reçu, il y a quelques années, le prix Kuhlmann à la Société des Sciences de Lille. Ces distinctions très recherchées lui ont été accordées pour l'ensemble de ses importants travaux de paléontologie et de morphologie. M. Houzé est heureux d'adresser à M. Dollo, au nom de la Société d'anthropologie, ses plus chaleureuses félicitations. (*Applaudissements.*)

M. DOLLO remercie en termes émus la Société de l'honneur que vient de lui faire son Président, et des sympathiques applaudissements qui ont accueilli l'annonce que M. Houzé vient de bien vouloir faire.

#### COMMUNICATION DE M. DOLLO.

SUR DEUX NOUVELLES PREUVES DE L'EXISTENCE DES COSTOÏDES.

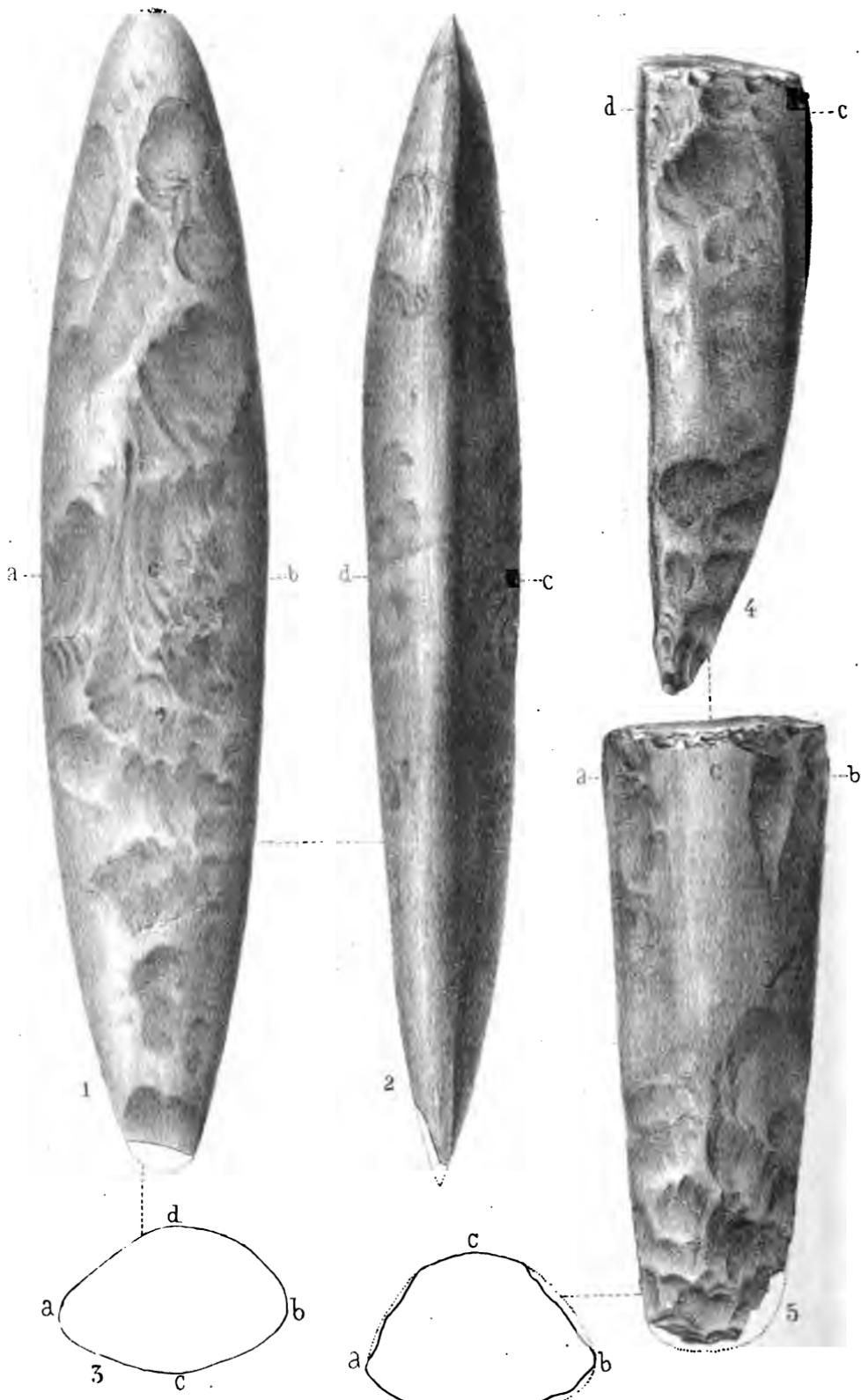
#### RÉSUMÉ.

1. On sait que, en 1882, M. P. Albrecht a appliqué le nom de *costoïde* à cette portion de chaque côte qui est comprise dans la zone des protovertèbres. Il se basait, pour proclamer l'existence autogène de cet organe costal, sur des raisons morphologiques et plus particulièrement sur le développement des côtes du Marsouin, dont le jeune montre des costoïdes indépendants des côtes proprement dites.

Je viens aujourd'hui appuyer la manière de voir de notre confrère par deux arguments que je crois nouveaux.

2. En premier lieu, beaucoup de Téléostéens physostomes ont, à l'état adulte, le costoïde isolé. C'est ce qui se passe chez la Carpe notamment.





3. Et, en second lieu, j'ai entre les mains une vertèbre de Renard, qui s'écarte du type usuel et dont l'anomalie ne peut s'expliquer qu'en admettant l'existence des costoïdes. En effet, elle possède : d'un côté, une apophyse transverse bien conformée ; et de l'autre, une côte s'attachant directement sur le centre de la vertèbre et non à l'extrémité d'une apophyse. Comment interpréter ce cas sans le costoïde ? Impossible. Et avec le costoïde ? D'un côté, cette pièce osseuse s'est soudée à la vertèbre pour constituer l'apophyse transverse. Et de l'autre, elle s'est, au contraire, soudée à la côte, dont elle forme la partie proximale.

M. Houzé remercie M. Dollo de son intéressante étude d'anatomie comparée.

#### PRÉSENTATION DE PIÈCES.

UNE SÉRIE DE PICS DES EXPLOITATIONS PRÉHISTORIQUES  
DE SILEX A SPIENNES.  
HACHETTES EN CALCÉDOINE, HACHE POLIE ET LISSOR,  
PAR M. DE PAUW.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre quelques formes de pics taillés trouvés dans la tranchée du chemin de fer de M. Bernard, tranchée qui longe le « Camp à cailloux », de Spiennes.

Le premier pic mesure 215 millimètres, il est assez grossièrement taillé et il est effilé à ses deux extrémités ; il est évasé au centre où il a été martelé pour en rendre le maniement plus facile.

Le deuxième pic est long de 195 millimètres, il est effilé à l'une de ses extrémités et arrondi à l'autre ; il a été martelé du côté de son extrémité arrondie de façon à être saisi à pleine main.

Le troisième pic est triangulaire, long d'environ 185 millimètres et pointu à ses deux extrémités. Il est d'une taille assez grossière et a dû être emmanché au centre.

Enfin, le quatrième pic est long de 215 millimètres ; il est aplati d'un côté et bombé de l'autre. Il est plus large à ses extrémités que le pic triangulaire qui vient d'être décrit. Au lieu d'être terminés en pointe, les deux bouts sont taillés en bec de cane. Il a dû être emmanché par le centre comme le précédent.

J'ai trouvé au « Camp à cailloux » un demi-pic poli qui se rattache à cette dernière forme. L'extrémité en a été retaillée. (Figuré en grandeur naturelle pl. VIII, figures 4, 5 et 6.)

J'ai encore à vous montrer quelques pièces qui me paraissent assez importantes et qui ont été trouvées par M. E. Delheid dans les environs de Bruxelles et de Spiennes.

Voici d'abord une hache polie, longue de 162 millimètres, qui vient de Melsbroeck ; on l'a recueillie lors de l'ouverture d'une carrière à pierres de sable.

L'autre pièce est un lissoir trouvé à Perck, dans la vase d'un étang. Dans la collection de M. Delheid, il est désigné sous le nom de pic poli. Je ne puis toutefois pas lui conserver cette dénomination à cause de la grande régularité de la taille et de la forme droite effilée aux deux extrémités ; ces particularités me semblent suffisantes pour prouver que cet instrument n'a jamais dû être emmanché. Il a dû probablement servir au lissage des peaux. (Figuré en grandeur naturelle, pl. VIII, fig. 1, 2 et 3.)

Avant de terminer, je tiens à mettre sous vos yeux quatre pièces en calcédoine que M. E. Delheid, lors d'une excursion faite à Spiennes il y a huit ans, a eu la bonne fortune de rencontrer chez Joseph Stevens. Ce sont d'abord trois petites haches assez grossièrement taillées et qui mesurent en longueur 0<sup>m</sup>,088, 0<sup>m</sup>,090, 0<sup>m</sup>,095. Le quatrième objet offre à l'une de ses extrémités des traces de polissage. Ces quatre pièces proviennent d'un même atelier où l'on taillait de petites haches en silex.

La séance est levée à 10 heures.

---